



## DELIBERATION

N° 03

Conseil d'administration du jeudi 04 septembre 2025

-----

Le jeudi quatre septembre deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-six août deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 26 août 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

**Présent.e.s** : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

**Absent.e.s et excusé.e.s** :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à M. Claude DROUET ;

Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Valérie DUMONT ;

Mme Carole DAINNE est excusée jusqu'à son arrivée à la question n°4 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry FOURNIER

### III – BOWLING INTERGENERATIONNEL AUX VACANCES DE LA TOUSSAINT

Rapporteur : M. PRIGENT

En partenariat avec le service enfance, le CCAS propose d'organiser pour 12 seniors et 12 jeunes un bowling le lundi 20 octobre 2025 à 14 h 30. Le devis recueilli fait état d'un coût de 10 € par personne pour deux parties incluant la location de chaussures.

Un pot de clôture du jeu pourrait se faire à la salle Escalé avec la remise d'une petite coupe, pour terminer ce moment convivial, sous forme de challenge en proposant de remettre en jeu, la coupe, l'année suivante.

Une option de réservation a été portée sur les calendriers d'utilisation des deux minibus.

Il est proposé au conseil d'administration de prendre la totalité des 10 € par personnes pour les adultes.

### Discussion

Le groupe d'enfant est âgé de 8 à 15 ans. Les enfants qui le souhaitent pourront bénéficier de barrières destinées à maintenir la boule sur la piste. L'objectif est de passer un bon moment pour chacun.

Il est précisé que l'activité est ouverte à tous les chapelains, sur inscription. Des groupes de niveau seront constitués. Après la séance, le goûter sera pris à la Maison Pour Tous (local jeunes) avec la remise de la coupe au gagnant.

### Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide de prendre en charge la totalité des 10 € pour les adultes.

Présents : 10 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance  
Thierry FOURNIER